



Le Petit écho de Mégrit

Avril – mai 2022

N° 277

Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin à la mairie. Les personnes non inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour s'inscrire par internet et jusqu'au vendredi 6 mai à midi pour faire la démarche en mairie.

Pensez à faire une procuration si besoin (maprocuration.gouv.fr). Infos à la mairie.

Cérémonie du 8 mai

Une messe sera célébrée **le dimanche 8 mai à 10h30 à l'église de MÉGRIT**. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts en souvenir de la fin de la guerre 1939/1945 et d'un vin d'honneur à la mairie. Le traditionnel repas sera à nouveau offert par la commune aux personnes de 67 ans et plus, à 13h00, à la salle polyvalente. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Jumelage : 20 ans déjà

Depuis 2001, la commune de Mégrit est jumelée avec Rochesson dans les Vosges. Le voyage à Rochesson du 26 au 30 mai 2022 sera l'occasion de fêter (avec un an de retard dû à la crise sanitaire) cet anniversaire entre les deux communes. Association du Jumelage : Mme GUEZENEK Anne-Marie : 06 26 13 85 45

Ecole : inscriptions 2022 – 2023

Les inscriptions à l'école se font à la mairie (avec copie du livret de famille et des pages de vaccination du carnet de santé).

La directrice peut répondre à vos questions à l'école ou par téléphone au 02 96 84 83 18 après 16h30.

Transport scolaire : subvention de 25 € / points d'arrêts

La commune de Mégrit attribue une subvention de 25 € à tous les utilisateurs du transport scolaire domicilié à la mairie. Les usagers doivent fournir un RIB et une attestation de paiement au secrétariat de la mairie pour le versement de cette aide. Les demandes de point d'adaptation ou de création de points d'arrêts doivent être adressées à la mairie avant le 15 mai.

Elagage / fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Afin de permettre aux entreprises d'intervenir dans les meilleures conditions, les poteaux téléphoniques doivent être complètement dégagés de toute végétation. Il est demandé aux propriétaires ou exploitants de procéder à l'élagage **avant le 5 juin 2022**.

Horaires de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et le 1^{er} samedi du mois : 8h30 – 12h00

Mardi : 8H30 – 12h00 / 13h30 – 17h

mairie.megrit@orange.fr

Site internet : www.megrit.fr

Médiathèque

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Tel : 02 96 84 89 97

mediatheque.megrit@orange.fr

Déchetterie à Broons

Lundi, mercredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h30

Tel : 02 96 84 70 56

Numéros de téléphone utiles

Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14

Saur (fuite d'eau et casse sur le réseau) : 02 22 06 45 09

Gendarmerie : 02 96 31 61 18

Recensement citoyen

Fille ou garçon, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire (et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit), à la mairie muni(e) d'une pièce d'identité, livret de famille à jour, justificatif de domicile, ou par internet (www.majdc.fr)

Etat civil

Naissances :

Le 1^{er} mars est né Noé ILLIEN, fils de Solène HERVÉ et de Bruno ILLIEN

Le 24 mars est né Lino BARRY fils de Laura MONDESIR et de Josselin BARRY

Décès : le 28 mars 2022 est décédé Thomas LE CALVEZ domicilié 2 rue des Clos

Urbanisme

Buzulier Dereck (12 rue de la Ville es Rays) : extension habitation ;
JOUFFE Pierre (4 Le Francoeur) : création de fenêtres.
CAILLON Serge (8 rue de La Ville es Rays) : véranda.
Gaec de beau Soleil (La Solais) : panneaux photovoltaïques.
Commune de Mégrit (2 rue des Clos) : changement d'huisseries.
TILHOS Victoria (15 Domaine des Clos) : abri de jardin.
LE LAY Quentin (5 rue Yves Guinamant) : extension maison.
DELEPINE André (3 rue des Perrières) : peinture façades.
BOULLIER Jean-Louis (6 Quesny) : panneaux photovoltaïques.
BARRY Josselin (1 Le Chêne Marqué) : serre.
KRASKA Michel (9 impasse Abbé RABEC) : abattage d'arbres.
LE FALHER Gwenaëlle (11 Domaine des Clos) : abri de jardin.

Site internet de la mairie

Le nouveau site internet de la mairie est consultable (www.megrit.fr). Il sera abondé par des articles et publications dans les semaines à venir. Merci de votre compréhension.

Carrière du Chêne Marqué

Les conseillers municipaux en charge de la mise en valeur du site de l'ancienne carrière du Chêne marqué ainsi que l'association Daoudour (Mémoire et patrimoine du pays de Broons) recherchent les témoignages d'anciens carriers, des photos et des documents de tout type sur l'histoire de cette ancienne carrière. Merci à toutes les personnes susceptibles de les aider dans leurs recherches de contacter Fabienne GUICHARD au 06 71 77 77 82.

Recensement des plans d'eau

Des prospections des plans d'eau sur le bassin versant de l'Arguenon vont être effectuées par DINAN Agglomération et Lamballe Terre et mer. Ce recensement aura lieu sur la commune de Mégrit entre avril et août 2022.

Mission locale du pays de Dinan

Les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Les missions locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle Emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé. Elles s'appuient sur des dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales.

Depuis plus de trente ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

N'hésitez pas à consulter l'antenne du pays de Dinan.

Feu de jardin

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit. Les déchets verts doivent être valorisés par la collecte en déchetterie ou par du compostage.

Vivre en bon voisinage : c'est tellement plus agréable ☺

Attention aux nuisances sonores (arrêté préfectoral à respecter) : les travaux de jardinage, bricolage ou autres activités nécessitant des nuisances sonores ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Assistantes maternelles

Doit-on rédiger un contrat de travail ? Comment calculer la mensualisation ? Quel est le montant de l'indemnité d'entretien ? ...Informez-vous :

Mardi 24 mai de 20 h à 22 h à Dinan Agglomération

Nouveau à Mégrit : Food truck

A compter du lundi 25 avril place de La Marette dès 18h : Food truck : Le Piton de la Fournaise (burger, hot dog, panini).

Tel : 07 74 40 34 52 / 07 74 67 65 82

Dates à retenir

Samedi 8 mai : repas de la commune offert aux personnes de 67 ans et plus.

Samedi 7 mai à Broons à 20h00 : loto du téléthon (organisé par le relais des 10 clochers).

Du 26 au 29 mai : voyage du Jumelage à Rochesson.

Dimanche 12 et 19 juin : élections législatives.

Dimanche 3 juillet : fête des écoles du RPI à Languédias

Samedi 9 juillet : Bistrot d'été (soirée du comité des fêtes).

Communiqué de l'association des parents d'élèves du RPI

Louez une structure gonflable pour vos fêtes : donnez du rebond à vos fêtes de famille, anniversaire, mariage... !

Contact : Goulvenn LECAMUS : 06 66 80 36 46.